

Le Chaleuil



Bulletin d'information municipal de Trizay - Photos couverture : Lucien TIXIER

décembre 2015

N°72

SOMMAIRE

Éditorial	1
Conseils municipaux	2
Informations diverses	4
Éducation - enfance - jeunesse	5
Culture - loisirs	7
Sports	9
Anciens combattants	12

La communauté de communes Cœur de Saintonge, en partenariat avec ENGIE (ex-GDF Suez), est actuellement engagée dans une démarche « Terr'Innov » afin de diminuer la consommation d'énergie sur le territoire. Ce projet présentera plusieurs phases dont la création d'unités de méthanisation, l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, du conseil auprès de la population... Dans ce cadre, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux ambassadeurs de l'efficacité énergétique sur le territoire de la communauté de communes.

Le rôle de ces ambassadeurs consistera à rencontrer et sensibiliser les ménages sur leur consommation (électricité, eau,...) et sur la rénovation thermique de leur habitation. L'objectif est d'amener les citoyens à prendre conscience qu'en effectuant de petits gestes tout simples, ils peuvent réduire leur facture énergétique et diminuer leur impact environnemental.

Totalement gratuit, n'hésitez pas à rencontrer Delphine & Aurélien, nos ambassadeurs de l'efficacité énergétique des diagnostics gratuits à domicile.

Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, vous pouvez, dès maintenant, contacter Delphine et Aurélien au 05 46 95 35 83 ou par mail : energie@coeurdesaintonge.fr.

LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE.

Partagez de bons moments, vivez votre passion, transmettez votre savoir, aidez les jeunes,...

Vous trouverez tous les contacts sur le site internet «www.trizay.com» ou à la mairie.

Directeur de la publication : **M. Michel DOUBLET** - 05 46 82 01 81

Mise en page et impression : **COMMUNIMAGE** - Trizay - 05 46 83 33 87

Dépôt légal N° 1062 du 5 juillet 2006

AGENDA DES ACTIVITÉS

JANVIER

23/01 COMITÉ DES FÊTES : Assemblée générale

FÉVRIER

06/02 COMITÉ DES FÊTES : Soirée fruits de mer

MARS

01/03 - 30/04 ABBAYE DE TRIZAY : Exposition ARTESENS

04/03 APE : Loto des enfants

05/03 APE : Carnaval

19/03 FAR WEST DANCERS : Bal annuel

20/03 CHORALE À-CROCHE-CHŒUR : rencontre de groupes de chant, et de chorales, Palais des Congrès de Rochefort

26/03 FOOTBALL - CS TRIZAY : Loto

AVRIL

02/04 APE : Chasse aux œufs

02/04 COMITÉ DES FÊTES : Soirée entrecôte

MAI

05/05 - 30/06 ABBAYE DE TRIZAY : Exposition de peinture de Denise ESTEBAN, collection Corinne et Bernard SIMON

07 - 08/05 COMITÉ DES FÊTES : Frairie - fête foraine

28 - 29/05 ABBAYE DE TRIZAY : Camp médiéval et fêtes médiévales sur 2 jours avec repas fermier

JUIN

04/06 FOOTBALL - CS TRIZAY : Tournoi entre amis suivi d'un repas ouvert à tous

24/06 APE : Kermesse

JUILLET

01 - 31/07 ABBAYE DE TRIZAY : Collection FRAC Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes

02/07 COMITÉ DES FÊTES - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE : Randonnée pédestre

23/07 ABBAYE EN FÊTE : Spectacle pyrotechnique annuel

Bulletin d'Information Municipal de Trizay N° 72 - décembre 2015

Le 13 novembre dernier, des événements dramatiques se sont produits dans notre pays. Des terroristes aveugles ont voulu abattre notre Liberté, notre esprit de Fraternité, ils ont frappé notre jeunesse dans ce qu'elle a de plus sacré : sa culture, sa liberté, sa générosité et tout simplement son vivre ensemble.

Permettez-moi, de saluer le travail admirable de nos forces de l'ordre, des services de santé et de les assurer de notre gratitude, d'avoir une pensée attristée pour les victimes, les blessés et leurs familles.

Nous devons, protéger la cohésion sociale, nécessaire pour préserver l'union de toutes nos différences.

Continuons de vivre dans les valeurs que sont les nôtres : Liberté, Égalité et Fraternité.

Nous sommes, Nous, les Élus de la République au service de nos concitoyens.

Notre commune s'inscrit dans cet esprit, avec des projets et une vision pour l'avenir.

Tout d'abord la réussite incontestable de l'Abbaye en Fête, que nombre de festivals pourraient nous envier, et ensuite les Nuits Romanes dont le spectacle était comme le temps, pas à la hauteur de nos prévisions. Nous ferons mieux en 2016.

Malgré, la baisse des dotations de l'État qui va compromettre les programmes d'investissement de nombreuses communes, et impacter l'économie locale, avec une baisse d'activités pour les entreprises, notre commune a de nombreux projets pour 2016 :

- Construction de la boutique à l'Abbaye,
- Mise en souterrain des réseaux de desserte en énergie électrique et France Télécom de Buffetison à la Croix et de Razour à Chambon,
- Aménagement de la place de l'Église,
- Agrandissement d'un local pour le Club de Football et construction d'un bâtiment pour l'association des chasseurs.
- Création d'un parcours de découverte Abbaye et Jardins de Compostelle,

Ces travaux seront réalisés sans emprunt et sans augmentation de la fiscalité.

En ce début de nouvelle année, je vous souhaite ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, Une excellente année 2016.

Vivre la République

Vivre la France



Michel DOUBLET,
Maire de Trizay, Sénateur Honoraire
Chevalier de la Légion d'Honneur

Compte-rendu sommaire du 28 mai 2015

◆ PROJET CRÉATION PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Après avoir pris connaissance de la nouvelle proposition de JP Énergie Environnement pour l'implantation d'une centrale solaire sur l'ancienne carrière située route de Saint-Agnant.

Après analyse du terrain et de son potentiel, deux solutions sont proposées à la Commune :

1 - Location du terrain (surface 104 140 m²) -7000 m² occupés par les bois et 5000 m² dédiés à la STEP. Le projet portera donc sur 9.2 ha à 2.200 €/ha. Si le projet est concluant par les services instructeurs et lauréat à l'un des appels d'offres de la CRE, le montant du loyer versé à la commune sera de 20240 €/an (soit 9.2 x 2200 €).

2 - Proposition d'achat du site pour 190 000 € soit une valorisation du terrain à 2.07€/m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la première proposition, à savoir la location du site de 9.2 ha (y compris le talus) à 2200 €/mois représentant un montant annuel versé au profit de la commune de 20240 €, pendant 25 ans.

- Refuse de vendre le site concerné pour ce projet.

- Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

◆ MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur le Maire indique que le porter à la connaissance du public relatif à la modification simplifiée étant achevé et qu'aucune observation n'a été déposée, il convient, maintenant de l'approuver pour sa mise en vigueur.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-13, R 123-20-1 et R 123-20-2,

Considérant que le porter à la connaissance du public qui s'est déroulé **du 27 avril au 26 mai inclus n'a fait l'objet d'aucune observation particulière, excepté la DDTM concernant la rédaction de l'Article N6 2b.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE d'approuver telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la modification simplifiée du PLU de la commune de TRIZAY portant sur décrire l'objet de la modification simplifiée.

DIT QUE conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans le journal suivant : L'Agriculteur Charentais.

La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage en Mairie et l'insertion dans la presse d'un avis d'information. Le dossier de la modification simplifiée du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie de TRIZAY aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture. La présente délibération, accompagnée du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, sera transmise au Préfet.

◆ DÉLÉGATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE

Monsieur le Maire rappelle que par la convention en date du 15/11/2007 l'instruction des autorisations d'urbanisme est réalisée par les services de l'État conformément à l'article L.422-8 du code de l'urbanisme. L'article L.5211-4-1 III du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « les services d'un établissement public de coopération intercommunale

peuvent être en tout ou partie mis à disposition d'une ou plusieurs de ses communes membres, pour l'exercice de leurs compétences, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services », il a été décidé de mettre à disposition de la commune le service Urbanisme de la Communauté de Communes Charente Arnoul Cœur de Saintonge. Il est rappelé que le Maire reste compétent pour délivrer, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme à l'exception de celles mentionnées à l'article L.422-2 du code de l'urbanisme qui relèvent du préfet. Aussi, la commune persiste à être le lieu de dépôt unique de toutes les autorisations relatives à l'occupation des sols. Monsieur le Maire propose aux membres, de déléguer l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes Charente Arnoul Cœur de Saintonge. A ce titre, Monsieur le Maire présente la convention de mise à disposition entre le service Urbanisme de la Communauté de Communes et la commune. Cette convention a pour objet de définir les modalités de la mise à disposition dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols délivrés au nom de la commune,

◆ REMPLACEMENT DU BATTANT DE LA CLOCHE DE L'ÉGLISE DE TRIZAY

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante qu'il convient de remplacer le battant de la cloche de l'Église de Trizay. Celui-ci étant en très mauvais état. L'entreprise BODET de Parçay-Meslay a présenté un devis d'un montant de 987.60 € TTC. L'entreprise GOUGEON Villedomer a présenté un devis d'un montant de 1264.00 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise BODET pour un montant de 987.60 € TTC

◆ DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE SAUVEGARDE À L'ABBAYE

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il convient d'entreprendre des travaux au niveau de l'Abbaye. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte les travaux de sauvegarde de l'Abbaye pour un montant de 22 741.50 € HT

- Autorise M. le Maire à demander les subventions au Conseil Départemental 17, à la Région dans le cadre du FRIL et à la DRAC. Et accepte le plan de financement tel que présenté.

◆ ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS ET/OU ACCORDS-CADRES ET MARCHÉS SUBSÉQUENTS

Vu le Code des marchés publics, le Code général des collectivités territoriales, la convention constitutive du Groupement de commandes d'énergie électrique proposée par le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER). Le conseil municipal décide d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes d'énergie électrique, d'autoriser l'adhésion de la commune de TRIZAY au groupement de commandes, ayant pour objet la passation, la signature et l'exécution d'accords-cadres et de marchés pour l'acheminement et la fourniture d'électricité et des fournitures et services associés, pour les besoins propres des membres du groupement de commandes,

◆ ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX ERDF ET FRANCE TÉLÉCOM L'AUBRAY 2^e TRANCHE

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'entreprendre la 2^e tranche des travaux d'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom dans le village de l'Aubray.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : accepte les travaux de mise en souterrain des réseaux au village de l'Aubray, 2^e tranche, sollicite le SDEER (Syndicat d'électrification) pour cette opération.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ – MAISON DU TEMPS LIBRE

Suite à la visite de la commission sécurité, il convient de réaliser des travaux de mise en conformité dans le cadre d'établissement recevant du public (ERP) plusieurs devis ont été faits et transmis à la Sous-Préfecture (Commission Sécurité) afin de compléter notre dossier et être en adéquation avec les différents points. Les travaux seront réalisés 3^e trimestre 2015.

◆ ACCESSIBILITÉ – ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : AGENDA PROGRAMMÉ D'ACCESSIBILITÉ AD'AP

La loi du 11 février 2005 dite loi « handicap » rend obligatoire la mise en accessibilité des ERP à l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

Concernant les ERP existants, on distingue deux cas de figure :

Ils sont conformes aux règles d'accessibilité à la date du 31 décembre 2014 ; dans ce cas les propriétaires ou exploitants doivent déposer à la DDTM une attestation d'accessibilité destinée à la DDTM et la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées. Non obligatoire pour les ERP qui ferment ou qui ne recevront plus de public au 27 septembre 2015 Pour les ERP de 5^e catégorie : il peut s'agir d'une attestation sur l'honneur. Ce qui a été fait pour tous les bâtiments concernés de notre commune. Un devis pour étude de l'accessibilité à la Salle des Fêtes et à l'École a été établi par l'entreprise AXGAR pour un montant de 2300 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a émis un avis défavorable, considérant que ces deux bâtiments de 5^e catégorie ont fait l'objet d'une attestation sur l'honneur les exemptant de l'Agenda d'accessibilité programmée et conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation et déterminant que ces établissements répondent à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur au 31 décembre 2014 et transmis à la D.D.T.M, au service concerné.

◆ TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL POITOU – CHARENTES

Le Tour cycliste Poitou – Charentes se déroulera du mardi 25 août au vendredi 28 août 2015. Dans le cadre de cette manifestation, il a été demandé à la commune de prévoir 10 commissaires pour la sécurité des cyclistes.

◆ VOYAGE SCOLAIRE AU CLOS LUCÉ :

L'école demande une participation à la commune à hauteur de 495 €. Le conseil Municipal émet un avis favorable.

Compte-rendu sommaire du 16 juin 2015

◆ SDEER ENFOUISSEMENT RÉSEAUX :

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent les devis :

- La reprise de l'éclairage public « prise de Razour » pour 3099.28 € HT,
- L'extension de l'éclairage impasse du Bouil pour 4481.26 € HT,
- Reprise de l'éclairage public à Buffetison – le Négrier pour 5461.50 € HT,
- Complément d'éclairage chemin du Négrier pour 1165.67 € HT,
- Travaux génie civil Télécom à Buffetison – le Négrier pour 6965.63 € HT,
- Travaux génie civil Télécom à la prise de Razour pour 7953.27 € HT,
- Extension éclairage public chemin des Sorins (version solaire) pour 4845.79 € HT,
- Reprise éclairage public chemin des Sorins pour 8440.46 € HT

◆ SDEER ENFOUISSEMENT RÉSEAUX : VILLAGE DE L'AUBRAY

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de dissimuler les réseaux aériens dans le village de l'Aubray. L'opération d'effacement de réseaux concerne le réseau de distribution d'électricité, l'éclairage public et le

réseau téléphonique. Confie au SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION la maîtrise d'ouvrage du génie civil du réseau téléphonique et lui confie le soin d'assurer la relation et la coordination avec le service.

◆ MOTION DE SOUTIEN :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la loi portant nouvelle organisation territoriale et la baisse des dotations menacent les finances locales, la qualité et la disponibilité des services que nous offrons à la population ; l'Association des Maires de France lance une campagne nationale de sensibilisation et propose une motion de soutien pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

◆ DEVIS EURL 3D PAYSAGE ET RÉFECTION DE TERRAIN DE FOOTBALL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal : accepte le devis de la EURL 3D PAYSAGE pour un montant de 1172.96 € HT.

◆ TARIFS CANTINE - TAP - GARDERIE - BUS

Madame Marie-Christine BOULOUMOU, adjointe chargée des affaires scolaires, rappelle aux membres du conseil municipal que le budget de la restauration scolaire est en déficit : les dépenses en alimentation ont augmenté de 25 % entre 2013 et 2014, dépassant largement le budget prévisionnel ; sans compter les charges de fonctionnement (électricité, le gaz, les produits d'entretien, les dépenses de personnels, etc.).

De plus, en vue du remplacement du cuisinier, en fin d'année, il est envisagé de travailler sur l'équilibre alimentaire et de proposer des menus faisant appel à des circuits courts qui auront un impact sur les coûts.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire.

De même, il est proposé de créer un tarif pour les familles **hors commune** pour l'ensemble des prestations périscolaires (cantine, garderie, Temps d'Activités Périscolaires, et bus).

RÉFORME SCOLAIRE - MISE EN PLACE DES INDEMNITÉS D'ENSEIGNEMENT POUR LES T.A.P.

Le Maire de la commune de TRIZAY rappelle à l'assemblée délibérante que suite à la mise en place des Temps des Activités Périscolaires, il convient de déterminer les indemnités pour les professeurs des écoles concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide que les professeurs des Écoles de TRIZAY percevront une indemnité sur la base de 21,70 € Brut de l'heure. **Période prise en compte : 29 septembre 2015 au 26 juin 2016.**

Compte-rendu sommaire du 26 août 2015

◆ ÉCLAIRAGE AU LOTISSEMENT LES MARRONNIERS

Dans le cadre de l'intégration de l'éclairage existant de la rue des Marronniers au réseau d'éclairage public communal, il est proposé de mettre en place une horloge astronomique afin de synchroniser l'allumage du secteur avec le reste de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : accepte le devis du Syndicat départemental d'Électricité pour un montant de 157.54 € part communale.

◆ RESTITUTION CAUTION : CONSTRUCTIONS LOTISSEMENT LES PASSEROSSES

Considérant la délibération du 15 décembre 2011,

Le maire rappelle qu'à la signature de l'acte de vente des parcelles de terrain du lotissement « Les Passerosses », une caution de 1000 euros a été demandée aux futurs propriétaires à la signature des actes respectifs, en garantie d'éventuelles dégradations subies sur la voirie, les espaces verts et les équipements mis en place par la commune de TRIZAY.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour que la caution de 1000 €, soit restituée à chaque propriétaire.

CONSEILS MUNICIPAUX

◆ DÉLÉGATION DE FONCTION À UN CONSEILLER

Considérant que tous les adjoints sont titulaires d'une délégation de fonction ; que pour assurer la bonne marche de l'administration communale, il est nécessaire de déléguer des fonctions à un conseiller municipal. Considérant que l'Adjointe aux affaires scolaires est empêchée dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur DEBOIS Alain, conseiller municipal sera délégué par arrêté, à exercer sous la surveillance du maire les fonctions liées aux affaires scolaires.

◆ TRAVAUX BOUTIQUE ABBAYE : DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le projet concernant la boutique à l'Abbaye n'a pas été validé par l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet en l'état étant de nature à porter atteinte à ce monument historique, l'architecte des Bâtiments de France s'y oppose. Par son aspect et son dessin, notamment la très longue couverture en biais, ce projet s'éloigne des principes définis ensemble lors de l'avant-projet.

Monsieur le Maire propose de revenir sur le premier projet présenté par M. BEAUDOUIN architecte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Est d'accord par 11 voix pour et une abstention (Mme BOULOUMOU Marie-Christine) pour revenir sur le premier projet présenté par Monsieur BEAUDOUIN, architecte.

◆ RECRUTEMENT CUISINIER : AGENT CONTRACTUEL

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante que Monsieur BOURDIGAL Bernard va partir à la retraite fin d'année et qu'il convient de recruter un agent pour le remplacer. Vu la candidature de Monsieur BERTRAND David, Considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel pour pourvoir l'emploi d'adjoint technique territorial 2^e classe dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire dans les conditions statutaires. À compter du 1^{er} novembre, Monsieur BERTRAND David est engagé pour assurer les fonctions de cuisinier pour une durée de : 12 mois.

INFORMATIONS DIVERSES

DISTINCTION POUR MONSIEUR LE MAIRE

Le 24 octobre dernier, lors d'une réception privée, Monsieur Michel Doublet Maire de Trizay, Sénateur honoraire s'est vu remettre des mains de Monsieur Jean-Louis Frot, au nom du Président de la République, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur pour son engagement et dévouement à servir la République, son pays, sa région, sa commune depuis de nombreuses années. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cet honneur. « L'équipe Municipale »

DÉFIBRILLATEUR

Précédemment installé à l'intérieur de l'enceinte du stade, le défibrillateur est dorénavant installé à l'extérieur de l'enceinte (angle gauche, local boules et locaux techniques donnant sur la rue du stade).

FORMALITÉS À L'ARRIVÉE DANS LA COMMUNE :

Vous qui arrivez dans la commune, n'oubliez pas de passer en mairie munis du livret de famille ou d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) afin de vous faire connaître et de vous inscrire sur la liste électorale.

PROPRIÉTAIRES LOUEURS :

Afin d'éviter toute confusion et désagréments, nous recommandons aux propriétaires loueurs de communiquer tout changement de locataires auprès de la mairie.

DEMANDE DE PASSEPORT :

- **Ne se fait plus à la mairie de Trizay**, la mairie la plus proche équipée d'une station biométrique est la mairie de **Pont-l'Abbé-d'Arnoult**.
- Se fait également à Rochefort, Saintes, Cozes, Aytré.
Décret N°2011-868 du 22 juillet 2011.

ANIMAUX DIVAGANTS OU ERRANTS :

Les animaux trouvés errants ou divagants (chiens, chats et autres animaux domestiques) voire dangereux dans les villages et aux abords, peuvent être conduits dans un dépôt désigné par le maire (S P A de Saintes). La restitution de l'animal sera à la charge de la personne concernée.

BADGE DÉCHETTERIE :

Toute personne qui se présente en déchetterie (Plassay ou Trizay) devra être munie de sa carte de déchetterie. **Si vous ne possédez pas de badge présentez vous en mairie** afin que la Communauté de Communes puisse vous établir un badge à votre nom.

Les professionnels doivent procéder de la même manière en s'identifiant au gardien pour qu'il estime le volume de leurs chargements.

Plus de détail voir la lettre info environnement disponible en mairie ou sur le site internet www.trizay.com, rubrique Vie pratique/Ordures ménagères.

GENDARMERIE :

Rappel : Suite à la réorganisation de la Gendarmerie depuis le 1^{er} Janvier 2015, La COB de St Porchaire - Corme Royal a été créée. La brigade de Saint-Porchaire ouvre donc au public tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf jours fériés et dimanche 9 h à 12 h et 15 h à 18 h.

Depuis le 1^{er} Juillet 2015, la brigade de Corme Royal est ouverte les jours aux horaires suivants :

- lundi et jeudi matin de 8 h à 12 h. - samedi de 14 h à 19 h.

ERDF INVESTIT SUR LA COMMUNE DE TRIZAY

Dans le cadre de sa politique d'investissement et de maintenance des réseaux de distribution publique d'électricité, ERDF crée 8 km de réseau électrique 20 000 volts en souterrain sur la commune de Trizay. ERDF investit près de 480 000€ dans cette opération. En parallèle, ERDF dépose 6 kilomètres de réseau aérien. Les travaux commenceront début Novembre 2015 et se termineront fin mai 2016.

INFORMATION • ACCOMPAGNEMENT • CONSEIL

Totalement gratuit

N'hésitez pas à rencontrer Delphine & Aurélien, nos **ambassadeurs de l'efficacité énergétique** dans le cadre de la rénovation thermique de votre bien.



Ils identifient les aides possibles pour votre projet et vous apportent un suivi personnalisé. Ils vous conseillent aussi sur votre maîtrise énergétique dans votre habitation avec la sensibilisation aux éco-gestes.

Service réservé aux administrés des communes du territoire Charente-Arnoult Coeur de Saintonge.

Accueil téléphonique : 05 46 95 35 83

Accueil physique : Cdc de St Porchaire

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE «LES MARRONNIERS» DE TRIZAY

HORAIRES ÉCOLE MATERNELLE DE TRIZAY

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 30 8 h 40	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8 h 50 11 h 50	Classe	Classe	Classe fin : 11h30	Classe	Classe
11 h 50 13 h 30	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne	Garderie 11 h 30 12 h 30	Pause Mériidienne Lire et faire lire	Pause Mériidienne
13 h 30 15 h 50	Classe	Classe		Classe	Classe
15 h 50 16 h 25	TAP sans atelier APC/TAP	TAP sans atelier APC/TAP		TAP sans atelier APC/TAP	TAP sans atelier APC/TAP
16 h 30 19 h 00	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie fermeture : 18 h 30
TOTAL ÉCOLE	5 h 20	5 h 20	2 h 40	5 h 20	5 h 20

HORAIRES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE TRIZAY

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 h 30 8 h 40	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8 h 50 12 h 10	Classe	Classe	Classe fin : 11h30	Classe	Classe
12 h 10 13 h 50	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne	Garderie 11 h 30 12 h 30	Pause Mériidienne	Pause Mériidienne
14 h 00 15 h 50	Classe	Classe		Classe	Classe
15 h 50 16 h 25	TAP sans atelier APC/TAP	TAP sans atelier APC/TAP		TAP sans atelier APC/TAP	TAP sans atelier APC/TAP
16 h 30 19 h 00	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie fermeture : 18 h 30
TOTAL ÉCOLE	5 h 20	5 h 20	2 h 40	5 h 20	5 h 20

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE TRIZAY - 05 46 82 01 55

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi : 7 h 30 - 8 h 40 / 16 h 25 - 19 h
Mercredi : 7 h 30 - 8 h 40 / 11 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 7 h 30 - 8 h 40 / 16 h 25 - 18 h 30

Tarifs et règlement intérieur disponibles en mairie ou sur le site : <http://www.trizay.com/garderie-trizay.php>.

La Garderie Périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'École de Trizay, du lundi au vendredi, sauf pendant les vacances scolaires, ils sont pris en charge par du personnel communal à votre disposition et à votre écoute.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les tarifs de l'ensemble des prestations périscolaires (cantine, garderie et temps d'activités périscolaires) pour les enfants domiciliés hors communes.

Dans le cadre de la formation des jeunes et de l'insertion professionnelle, la garderie peut accueillir des stagiaires tout au long de l'année. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour les modalités (stages de 3^e, réorientation professionnelle, élèves en MFR...).

La rentrée 2015-2016 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour le fonctionnement de la garderie, sans bouleversement particulier par rapport à l'année dernière avec la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et la matinée du mercredi travaillée.

Cette réforme a demandé aux familles une nouvelle organisation parfois compliquée nous en convenons. Nous avons fait au mieux pour vous accompagner. Ainsi, le mercredi nous poursuivons l'accompagnement des enfants inscrits au centre de loisirs de Saint-Hippolyte.

Le service de transports a pu être mis en place pour Saint-Hippolyte avec le Conseil Départemental (circuit commun avec l'école de Trizay), pour les autres centres le coût aurait été trop important pour les familles compte tenu du faible nombre d'enfants inscrits.

D'autres centres de loisirs existent sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, mais sans proposition de transport : Les P'tites Canailles La Vallée 05 46 95 00 17, Les P'tites Mésanges Sainte-Radegonde 05 46 98 35 08, Saint-Porchaire, Nieul-Hès-Saintes 05 46 91 22 84 ou 09 64 24 66 94 - <http://www.coeurdesaintonge.fr/enfance-jeunesse/p tits-coeurs-de-saintonge/>

L'aide aux leçons a repris ses quartiers, merci encore aux bénévoles, qui cette année prennent en charge plus d'une trentaine d'enfants. Pour la petite histoire les premiers enfants qui ont bénéficié de cette animation sont aujourd'hui bacheliers...

Merci à toutes et tous et Excellente Année 2016

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Fiche d'inscription, tarifs et règlement intérieur sur le site internet de la commune ou à retirer auprès de la Garderie ou en Mairie aux heures d'ouverture.

Élémentaires				Maternelles
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Tous les jours
Italien Atelier culinaire	Théâtre Lire faire lire Sport opposition	Théâtre Lire faire lire	Sport opposition Bibliothèque	Lecture de contes Jeux extérieurs Activités ludiques
Des activités ludiques seront proposées tous les jours				

L'activité Yoga ne sera pas renouvelée pour 2016

La nouveauté cette année, les activités sont proposées aux enfants du CP au CM2 en début d'année, et ils font leur choix.

Les listes sont ensuite établies conjointement avec l'équipe éducative, en raison notamment de l'accompagnement personnalisé (qui relève des enseignants).

En cas d'inscriptions multiples et selon le nombre d'inscrits par ateliers, **nous assurons au moins un atelier sur l'année.**

Nouveaux ateliers : culinaire, théâtre. Les enfants sont encadrés par des professionnels.

Pour une nouvelle année : Lire et Faire Lire, Italien, sport d'opposition, activités ludiques, origami avec Mme BOUSSEAU.

Le changement d'horaire pour l'école primaire permet aux enfants d'avoir une pause l'après-midi, avant les temps d'activités périscolaires (non obligatoires). Les enfants ont besoin de souffler.

Les listes des ateliers sont affichées au sein de l'Ecole.

Surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Merci aux encadrants bénévoles, animateurs, personnel communal de l'école et administratif, la mise en œuvre de ce temps d'activités périscolaires nécessite beaucoup d'énergie et de travail.

RESTAURANT SCOLAIRE

Après plus de 15 ans de bons et loyaux services au sein de la cantine de l'École de Trizay, Bernard BOURDIGAL, va prendre sa retraite.

Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est passé en moyenne de 90 à 165 en 15 années, soit plus de 300 000 repas servis.

Toute l'équipe municipale profite du Chaleuil de décembre pour le remercier pour ses années où il fut toujours présent et lui adresser tous leurs vœux ainsi qu'une longue et « délicieuse retraite » auprès des siens.

ÉDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE

Depuis le 2 novembre 2015, Bernard BOURDIGAL accompagne son remplaçant David BERTRAND, nous lui souhaitons la bienvenue.

◆ INFORMATIONS GÉNÉRALES :

L'accès au restaurant scolaire est conditionné par une inscription préalable obligatoire annuelle et mensuelle en mairie. En cas de fréquentation occasionnelle se reporter au règlement.

L'accès au service de restauration se fait en contrepartie du paiement de la prestation au tarif unique de **1,90 € par enfant et 2,20 € par enfant hors commune** (rentrée scolaire 2015/2016).

Le restaurant scolaire (service facultatif) s'adresse aux enfants inscrits à l'École de Trizay les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors mercredi).

Voir les conditions d'inscription sur le site www.trizay.com ou en Mairie.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE TRIZAY

Du Nouveau à l'APE !

Page Facebook : APE TRIZAY

Adresse mail : ape.trizay@gmail.com

Membres du bureau :

- Magalie LACHENY (06.18.65.46.51) : Présidente
- Stéphanie DUBAS : Vice-Présidente
- Marie AMIRAULT : Trésorière
- Lise ROSE : Secrétaire
- Nathalie LEBEAU : Vice-Secrétaire

Accompagnés des membres actifs : Maud BAUDINAUD, Stéphanie COCHON, Muriel GUICHARD, Souad KAUFMANN Aurélie LAGRAVE, Charline LEGEARD, Philippe LEPATRE, Laetitia ROBERT, Geneviève THIZY.

Comme chaque année, les membres de l'APE organisent des manifestations au profit des enfants de l'école.

Les bénéfices récoltés financent les différentes sorties liées au projet pédagogique de l'équipe enseignante, tout en offrant un cadeau de Noël à chaque enfant, des chocolats pour Pâques, ainsi que des cadeaux pour les classes.

◆ PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

- 18.12.2015 : GOÛTER DE NOËL** : Offert par l'APE
- 04.03.2016 : LOTO DES ENFANTS** : Un moment à partager en famille pour tenter de gagner de nombreux lots
- 05.03.2016 : CARNAVAL** : Photo de groupe suivi d'un défilé et d'un bal costumé
- 02.04.2016 : CHASSE AUX ŒUFS** : Ouvert uniquement aux enfants de l'école. Rendez-vous pour trouver tous les chocolats cachés
- 24.06.2016 : KERMESS** : Multiples stands pour s'amuser, et spectacle de l'école

Nous vous rappelons que tous les parents d'enfants inscrits à l'école de Trizay sont membres de l'Association des Parents d'Élèves.

Nous souhaiterions vivement agrandir le cercle des membres actifs afin de renouveler les idées, les projets ... nous vous remercions d'avance de votre implication pour nos enfants, et nous vous attendons nombreux pour nous accompagner lors des manifestations.

Nous remercions M. Le Maire et le conseil municipal pour leur soutien.

LES P'TITS CŒURS DE SAINTONGE

L'association « Les P'tits Cœurs de Saintonge » gère un accueil de loisirs qui reçoit les enfants de 3 à 12 ans.

LES P'TITS CŒURS DE SAINTONGE

23 Rue du collège – BP 7 – 17250 Saint Porchaire

Tél. **05 46 98 47 15 – 06 21 41 30 42** - www.mde-saintporchaire.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES À TRIZAY

NOM	Adresse	Téléphone
Sabine BULTET	8 ter rue des Pins	05 46 83 29 47 06 50 07 71 16
Marylène CAUSEUR	Impasse du Buffetison	05 46 82 48 12
Magali DENISSEL	5 route de Saint-Agnant	05 17 25 41 16 06 05 03 97 48
Catherine MAILLARD	2 bis chemin Poissonnier-Monthérault	05 46 82 19 16 06 33 33 34 84
Angéline MEGE	9 rue de la Pège	05 46 83 01 61 06 29 84 57 80
Agnès MODIANO	30 rue des Vignes de la Forêt	05 46 84 29 41
Valérie MOQUETTE	12 rue de l'Abbaye	05 46 82 03 41
Catherine PARIS	12 rue Goulbenèze	05 46 82 00 97
Chantal PETIT	1 chemin du Négrier-Bufferison	05 46 82 02 75
Véronique THIBAL	14 chemin Poissonnier - Monthérault	05 46 84 57 41 06 20 40 56 51
Élodie TONDEUR	34 rue des Vignes de la Forêt	05 17 25 43 16 06 60 14 75 66

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

◆ PRÉSENTATION :

On désigne par accompagnement à la scolarité, l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés Validé par l'Éducation nationale, la CAF et Jeunesse et sport. Il est organisé par la Communauté de Communes Charente-Arnoult Cœur de Saintonge. Les enfants sont orientés par l'équipe pédagogique de l'école. Ce projet concerne 10 élèves de CE1 de l'école de Trizay, avec une participation financière annuelle de 5 € demandée aux familles Représentation lors de la fête de fin d'année de l'école.

Les enfants sont pris en charge par Émilie PROUTEAU, animatrice, le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

◆ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Valoriser les capacités de tous afin de renforcer leur autonomie et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement entre les enfants. Permettre la découverte culturelle, artistique et spécifique. Permettre une passerelle entre l'école et la famille. Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif.

◆ LES ATELIERS :

« Jouer, s'amuser, se détendre, s'exprimer, découvrir, construire »

Développer les capacités d'expression par la pratique d'expression orale et corporelle. Découvrir le monde du spectacle en s'amusant. Développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi.

ROUL'COCCINELLE HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

L'association « Les Petites Coccinelles » accueille vos enfants âgés de **2 mois à 4 ans** à la halte garderie itinérante « Roul'coccinelle » de **9 h à 17 h**.

Pour vous permettre d'aller faire vos courses, d'aller chez le médecin, de rechercher un emploi.....

De préparer l'enfant à la vie en collectivité, de rencontrer et jouer avec d'autres enfants, de le préparer à son entrée en maternelle...

Lundi	Trizay	Salle des fêtes
Mardi	Plassay	Salle des fêtes
Mercredi	La Vallée	Salle des fêtes
Jeudi	Soulignottes	Salle des fêtes
Vendredi	Sainte - Radegonde	Salle des aînés ruraux

◆ CONTACT : Les p'tites coccinelles De Cœur de Saintonge

Maison de l'Enfance - 23 rue du Collège - BP 7 - 17250 Saint-Porchaire
Tél. **05 46 95 45 80** - e-mail : ptitescoccinelles cds@orange.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Service gratuit de la Communauté de Communes soutenu par la CAF et le Conseil Général :

Un accueil sur rendez-vous et une permanence téléphonique tous les après-midi de 13h30 à 17h. - Du lundi au jeudi à La Maison de l'Enfance - Le Vendredi à la Salle des Fêtes de Nancras.

Des ateliers d'éveil gratuits tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

♦ JE SUIS PARENT OU FUTUR PARENT :

Je cherche un mode de garde pour mon enfant, je trouve auprès du RAM : Une orientation et une mise en relation avec les assistants maternels agréés. Une information sur les structures d'accueil petite enfance de la Communauté de Communes.

J'ai choisi un(e) assistant maternel, le RAM m'accompagne : Dans mes fonctions d'employeur. Pour l'élaboration du contrat de travail. Dans les formalités et démarches administratives, juridiques et autres (CAF, URSSAF...). En m'informant des avantages fiscaux.

J'ai des questions concernant l'éducation, l'évolution de mon enfant, le RAM : Me propose des temps de rencontres et d'échanges Organise des conférences et des réunions d'informations sur différentes thématiques.

Je suis assistant(e) maternel(le) ou je souhaite le devenir Je recherche des informations sur ma profession, le RAM m'informe sur : Mon statut professionnel. Mon agrément. Le contrat de travail. La convention collective...

J'ai des places d'accueil, le RAM est là pour : Prendre en compte mes places disponibles. Me mettre en relation avec des parents en recherche d'assistants maternels.

Je veux développer mes compétences, mes connaissances, le RAM : Me propose des réunions d'informations. Des rencontres et temps d'échanges. Des formations et des projets spécifiques. Des ateliers d'éveil chaque semaine.

Je souhaite devenir assistant maternel, le RAM : M'informe sur les démarches pour la demande d'agrément. M'accompagne dans mon projet professionnel. La responsable du RAM vous accueille et vous informe par téléphone ou sur rendez-vous du lundi au vendredi

Une professionnelle à votre écoute **Sylvie Papillon, Responsable du RAM Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants Lieu d'accueil : Maison de l'Enfance 23, rue du Collège 17250 St-Porchaire Tél : 06.01.05.10.94 Email : ram@coeurdesaintonge.fr**

SECTEUR JEUNESSE

Le Secteur Jeunesse propose aux jeunes de 11 à 17 ans des activités sportives, artistiques ou culturelles les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Site internet : <http://secteurjeunesse.unblog.fr>

RÉCITAL GRÉGORIEN CHAPELLE DE MONTHÉRAULT

Faisant suite au concert public et gratuit par « l'Harmonie départementale 17 » au printemps, le « Chœur Grégorien de Rochefort » sous la direction de son maître de chant M. Foussier est venu faire vibrer de sa voix les murs endormis de la chapelle Notre-Dame de Monthéroult, courant septembre. Les deux fois le public averti présent, en fut charmé.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Trizay s'adresse à tous : grands et petits. Elle est gratuite.



La rentrée littéraire nous permet d'élargir le nombre de nos ouvrages avec des nouveaux romans, thrillers et policiers. Ce sont les bénévoles qui choisissent et nous proposent à vous, lecteurs, ces nouveautés.

Nous accueillons les « bébés » lecteurs (à 0 à 3 ans) 2 fois par mois ; ils s'installent, avec leur maman ou leur nounou, sur le tapis correspondant au thème. Actuellement c'est la montagne. Les classes viennent régulièrement avec leur maîtresse et d'autre part dans le cadre de la réforme scolaire, une douzaine d'enfants restent une demi-heure, une fois par semaine, en feuilletant des livres.

Les horaires d'ouverture :

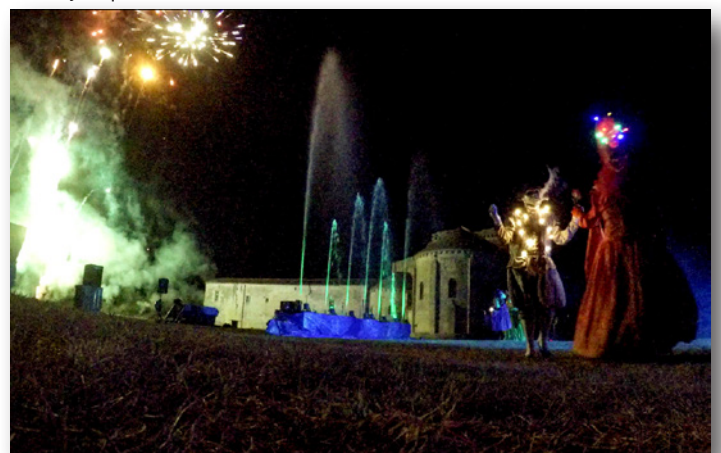
- **Lundi de 14h45 et 16h45.**
- **Mercredi bébés lecteurs avec dates affichées + classe maternelle**
- **Vendredi de 14h45 à 17h00.**

L'équipe des bénévoles, vous souhaite de joyeuses fêtes.

L'ABBAYE DE TRIZAY SOUS LES FEUX DE VENISE

Pour la quatrième année consécutive, L'Abbaye en Fête organisait ce samedi 18 juillet à l'Abbaye de Trizay son spectacle pyrotechnique. A partir de 19 heures, les exposants du marché nocturne étalaient leurs produits divers et variés tandis que différents camions de restauration ambulante proposaient de se restaurer alors qu'une animation dansante permettait de se divertir. A 23 heures, après avoir servi quelques 850 repas, les food trucks ont laissé place au spectacle pyrotechnique.

Il était alors temps pour les quelques 6000 spectateurs d'ouvrir grand les yeux ! L'allumage des projecteurs révélait une femme parée d'un somptueux costume vénitien et installée dans une gondole conduite par un gondolier nous dévoilant les mystères de Venise ! Derrière ce magnifique décor se sont mêlés durant de nombreuses minutes artifices et féerie des eaux jusqu'à nous faire découvrir le carnaval de Venise !



L'association Féerie Vénitienne 17 déambulait vêtue de majestueux costumes vénitiens aux couleurs flamboyantes pendant que le bouquet final illuminait l'Abbaye de ses reflets dorés et faisait scintiller le ciel. Une salve d'applaudissements est venue saluer la grandiosité de cette 4^e édition.

L'Abbaye en Fête remercie vivement tous les partenaires, tous les bénévoles et la municipalité qui ont contribué une nouvelle fois à la grande réussite de cet événement.

Pour l'édition 2016, l'Abbaye en Fête vous fera découvrir les lumières de l'Orient le samedi 23 juillet.

ANTARA / École de musique

Cette année, la rentrée musique s'est faite à Trizay, le 11 Septembre, les cours se déroulant dans une salle du bâtiment Marchesseau, le vendredi après-midi.

Flûte traversière classique, flûte irlandaise, saxophone, clarinette, éveil musical, ou initiation guitare, y sont enseignés, en cours individuels ou collectifs.

Après avoir maîtrisé la technique instrumentale de base, chacun évoluera vers le style de musique qu'il souhaite : jazz, variétés, folk, blues...etc.

La pédagogie pratiquée, reste une pédagogie de loisir, où le plaisir demeure le leitmotiv de l'école.

Si les cours restent la principale activité de l'école, les concerts et animations de musique irlandaise, sont de plus en plus demandés.

ANTARA

21 rue de l'Espérance - 17250 Trizay

Tél : 05 46 82 01 02 - Site : antara-musique.org

FAMILLES RURALES (Club Féminin)

RAPPEL : les 16 adhérentes se réunissent le mardi de 14h à 17 h et de 10 h à 17 h le 2^e mardi du mois : Présidente : Madame MORISSEAU

SORTIE : courant juin, nous sommes allées à Blaye, découvrir un château, son vignoble, ses chais, suivi d'une balade en calèche à travers la citadelle, ses points de vue, et du centre-ville : Excellente Journée.

EXPOSITION D'ART : comme chaque année, le premier Week-end de décembre,

Nous avons organisé l'exposition de nos réalisations (cartonnage, mobiles, tableaux, encadrement, carterie, vaisselle, couture etc...) ainsi que celles de 20 exposants : bijoux, objets en tissu, bois, verre, vitrail, sculpture, peintres, photos, émaux, dentelles, produits naturels et de bouche.

Un grand merci aux exposants qui ont contribué à assurer la qualité de cette manifestation et l'ambiance chaleureuse.

Un grand merci aux nombreux et fidèles visiteurs, à la Municipalité qui met à notre disposition la Salle Polyvalente, aux Serres de Pontoise, à l'Office de Tourisme de Pont l'Abbé pour les grilles et aux nombreux bénévoles.



Mme MORISSEAU Joëlle
4 impasse La lavande
17250 TRIZAY
Tél. : 05 46 82 02 61

Mme LARUELLE Marie-Elise
4 venelle de Losillette
17250 TRIZAY
Tél. : 05 46 82 95 99

CHORALE À-CROCHE-CHŒUR

SAISON 2015 - 2016



Le 3 Septembre 2015, c'était la rentrée... !! Le bonheur de se retrouver, le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues.... Le chef de chœur toujours aussi dynamique, impliqué et heureux de diriger sa troupe a proposé de travailler d'autres morceaux dans le cadre de l'évolution du répertoire. Proposition qui a séduit tous les chanteurs et chanteuses du groupe.

Ainsi dans le nouveau répertoire on trouve par exemple : « c'est si bon » ; « je me suis souvent demandé » ; « la dernière séance » ; « vive le douanier Rousseau » ; « manhattan-kaboul » ; « on ira tous au paradis » ; « poulailler's song » ; « quelque chose de Tennessee » , « veiller tard » et bien d'autres encore...

Il est rappelé qu'aucune formation particulière n'est nécessaire pour rejoindre le groupe et que toute personne qui envisage de ne plus fredonner ses airs favoris tout seul dans sa salle de bains ou son jardin, mais qui a envie de partager avec d'autres personnes ce loisir, vrai moment de plaisir, a sa place dans cette joyeuse équipe.

Ainsi c'est dans la simplicité et la convivialité que le groupe A-CROCHE-CHŒUR propose de vivre ce plaisir de chanter, cette passion. Les personnes hésitantes sont invitées à venir découvrir le travail d'une répétition. La richesse de la qualité est renforcée par le nombre de chanteurs, celui-ci offre une variété de voix source de richesse de nuances.

Des projets pour 2016 : L'association chorale « La ritournelle », de Rochefort, après avoir assisté à une répétition, a invité le groupe « A-Croche-Chœur » à participer à une rencontre de groupes de chant, et de chorales, qui aura lieu au Palais des Congrès le dimanche 20 Mars 2016 à 15 heures. Rendez-vous a été pris !!!

Vous, les diverses associations, vous êtes aussi invitées à venir nous rendre visite au cours des répétitions. Les chanteurs et chanteuses de notre groupe « A-Croche-Chœur » participeraient avec plaisir à une intervention afin d'animer durant une heure ou plus une soirée, une réunion amicale, un dîner, un bal etc... Nous sommes sûrs que bon nombre de personnes prendraient beaucoup de plaisir à entonner les airs connus !!

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement

au : 05 46 87 04 94 – 05 46 83 17 99

COMITÉ DES FÊTES DE TRIZAY

♦ SAMEDI 4 JUILLET 2015 : MARCHÉ SEMI-NOCTURNE

Pour cette nouvelle édition de la marche semi-nocturne organisée par le Comité des Fêtes et l'Association des chasseurs de Trizay, ils étaient près de 300 marcheurs à avoir participé à cette sympathique randonnée. Comme l'année dernière, le départ a été donné à 18 h 30 devant les jardins de Compostelle et la boutique des produits régionaux. Cette année également un nouveau parcours attendait les marcheurs afin de leur faire découvrir d'autres paysages de notre belle commune. Le circuit était jalonné d'étapes gourmandes. À l'arrivée, les marcheurs ont pu s'attarder pour déguster le dessert qui leur était servi en plein air devant notre tivolì qui surplombait le lac.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine !

♦ **SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015 : SOIRÉE « CHOUCROUTE »**

Super choucroute garnie et bière à volonté, tel était le thème de cette soirée.

Avant que le repas soit servi, l'ensemble des invités, très émus, a observé une minute de silence afin de rendre hommage aux victimes des attentats meurtriers commis à Paris le 13 Novembre.

Les convives ont apprécié le repas ainsi que l'excellente ambiance créée par l'orchestre « BCBG Trio ».

Merci à tous.

♦ **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016**

- **Samedi 23 janvier 2016** : Assemblée générale. Venez nombreux, nous avons besoin de nouvelles recrues !
- **Samedi 6 février 2016** : Soirée fruits de mer
- **Samedi 2 avril 2016** : Soirée entrecôte
- **Samedi 7 et Dimanche 8 mai 2016** : Frairie – fête foraine
- **Samedi 2 juillet 2016** : Randonnée pédestre
- **Samedi 19 novembre 2016** : Soirée à thème

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Trizay espère vous retrouver très nombreux à ces nouvelles manifestations 2016 et vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

**CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
PARC FLORAL « Les Jardins de Compostelle »**

ANIMATIONS ABBAYE DE TRIZAY SAISON 2016

- **1^{er} MARS : OUVERTURE DE L'ABBAYE**
- **1^{er} MARS AU 30 AVRIL** : Exposition ARTESENS pour découvrir Pollock, Soulages et Hartung avec le partenariat du musée Soulages à Rodez – Exposition d'un artiste en parallèle.
- **1 soirée en mars ou avril** : « Entre Ciel et Terre : les luths » une exposition sur la construction d'un luth renaissance, une intervention pédagogique à l'école de Trizay et un concert théâtralisé par Magalie Poulbot du Conservatoire de Cognac.
- **Week-end d'avril** : Journées d'études avec universitaires sur les monastères.
- **1^{er} week-end de mai** : Salon des Métiers d'Art par Mme Line Mesure en lien avec les Métiers d'Art de Poitou-Charentes (ou fin mars / début avril) ??
- **5 mai au 30 juin** : Exposition de peinture de Denise ESTEBAN, collection Corinne et Bernard SIMON et les sculptures mobiles d'ARCAZARCO à l'intérieur et l'extérieur.
- **28 et 29 mai** : Camp médiéval et fêtes médiévales sur 2 jours avec repas fermier.
- **1^{er} juillet au 31 août** : Collection FRAC Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes (?).
- **Juillet et Août** : 3 animations « aux temps des moines » : sur les couleurs, les soins et les remèdes au Moyen-Age.
- **22 août** : Nuits Romanes.
- **Août ou Septembre** : Musique et lecture par l'acteur Michaël LONSDALES accompagné par la musique et les chants du 10^e au 15^e siècle de l'ensemble les Miracles en partenariat avec l'abbaye de Saint Amant de Boixe (16).
- **1^{er} septembre au 15 novembre** : Exposition peintures, sculptures, céramiques, arts plastiques : Laurence INNOCENTI, Marie Noëlle FONTAN, Daphné COREGAN, Dominique BERLETTI et Anne LESCA.
- **3^e week-end de septembre** : Journées européennes du patrimoine : visites et animations.
- **30 octobre** : Les contes d'HALLOWEEN (selon bilan saison 2015).
- **2^e week-end de décembre** : Contes de Noël à l'abbaye.

Tél. 05 46 82 34 25

Mail : tourisme.trizay@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :
www.abbayedetritzay17.fr

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE TRIZAY

Anniversaires : Les Seniors à l'honneur...

Fin juin 2015, réunies autour de quelques gâteaux et même du champagne, trois de nos fidèles GV ont fêté leur anniversaire, dont deux leurs 80 ans et la plus âgée 85 ans. Jacqueline, Gilberte et Suzanne, actives participantes aux séances de Gym du jeudi depuis de nombreuses années, pratiquent avec toujours autant de régularité des exercices qui améliorent et renforcent le fonctionnement des muscles, le cœur, la souplesse des articulations, l'équilibre et entretiennent également le cerveau. Nous leur souhaitons de continuer encore longtemps et encourageons les personnes désireuses de rester en forme à suivre leur exemple en toute convivialité.

Nous proposons également des cours pour les plus jeunes :

- pour les enfants, le mercredi de 18 h à 19 h
- pour les adultes, le lundi de 20 h 30 à 21 h 30 et le mercredi de 19 h à 20 h 30
- pour les seniors, le Jeudi de 10 h à 11 h 15
- la marche active le mardi de 10 h à 11 h 15 ouverte à tous

A toutes et à tous, j'en profite pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2015 et vous dis à l'année prochaine en pleine forme ! Les nouvelles et nouveaux participant(e)s seront les bienvenu(e)s.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Présidente au 09 84 42 90 65 ou consulter la page Web du Club de GV sur le site de la mairie.

Mme PLISSONNEAU Monique,

Animatrice des Seniors du club GV.



LE TENNIS CLUB DE TRIZAY

Le Club de « Tennis Loisirs » de Trizay est non affilié à la Fédération Française de Tennis. Le court est ouvert toute l'année, selon un planning de réservation préalable. Le court de tennis se situe rue du stade entre le stade de football et la salle des fêtes.

♦ **CORRESPONDANT**

M Lucien Tixier

Tél : 05 46 83 09 28 - e-mail : lucien.tixier@free.fr

♦ **TARIFS**

- Adultes : 17 euros, Pas de tarif horaire ni vacancier,
- Enfants (- de 12 ans) : 10 euros,
- Caution clé du court : 5 euros.

♦ **CHANGEMENT DES CLÉS**

Mention en étant portée sur le panneau d'affichage du club à l'entrée du court.

Le club recherche des volontaires, motivés, pour s'investir dans son fonctionnement ; s'adresser au président.

CLUB FAR WEST DANCERS

Avant de ranger bottes et chapeaux, le club a offert aux adhérents une sortie au zoo de La Palmyre le 21 juin 2015.

Les conjoints et enfants ont accompagné les adhérents, très bonne journée pour tout le monde.

L'assemblée générale du 25 juin 2015 a clôturé l'année. Il s'en est suivi un repas au restaurant La Sicilia à ROCHEFORT : soirée festive et très réussie.

Les FAR WEST DANCERS ont repris leurs cours le lundi 14 septembre 2015.

Les cours sont toujours le lundi de 18 h 30 à 20 h 30. Le jeudi est réservé aux cours de révision.

Le club fêtera Noël le jeudi 10 décembre 2015 en soirée, on n'oubliera pas les déguisements et les chocolats...

Le bal du club est fixé au samedi 19 mars 2016 à la salle du temps libre.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :

Cécile Bousseau, Présidente tél. 05 46 82 02 93

Nicole Hatt, Trésorière tél. 09 82 25 44 30

Chantal Henry, Secrétaire tél. 05 46 83 79 20



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'AMICALE DE PÉTANQUE

L'Amicale de pétanque a enregistré cette année 2015, 141 adhérents, dont 24 sont de la commune.

La fréquentation des concours, a été la suivante :

Concours du groupement Seudre-Charente :

- 28 mars Doublette - 41 équipes
- 25 avril Triplette - 29 équipes
- 03 mai Doublette - en 4 parties 38 équipes
- 30 mai Doublette - 58 équipes
- 27 juin Triplette semi-nocturne - 28 équipes
- 02 août Doublette - 46 équipes
- 23 août Doublette - 34 équipes
- 29 août Doublette en 4 parties - 24 équipes

Concours tournant du 14 juillet : Cette année à Saint-Agnant. Participation de la commune ce jour : 9 triplettes hommes - 1 mixte - 3 doublettes femmes.

♦ CONCOURS INTERNES :

- **24 mai** : en tête à tête - 24 équipes
- **12 juillet** : Concours à la mée, réparti sur la journée avec un repas offert aux adhérents ayant participé à 3 concours. Avant cette date une participation de 10 € était demandée aux accompagnants. Ce concours a été gagné par Monsieur Jean BITEAU de Beaugeay, 36 équipes. Un trophée de récompense, lui a été offert par le Club.
- **9 août** : Doublette en 4 parties - 16 équipes
- **19 septembre** : Doublette en 4 parties - 19 équipes

- Concours interclub : Trizay - Saint-Agnant - Saint-Savinien Doublette en 4 parties : 40 équipes

La saison s'est terminée par un repas dansant le 17 octobre 2015 - Salle du Temps Libre, animé par l'orchestre royal musette.

GROUPEMENT DE JEUNES FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Après une saison bien remplie, avec notamment son tournoi national de football qui a regroupé plus de 64 équipes à Trizay le samedi 15 juin. Il y avait les catégories de U8 à U13 soit 600 joueurs. Ce fut une journée sous le signe de la réussite et de la convivialité pour les joueurs et le regard émerveillé pour les parents.

Le dimanche 28 juin, Le GJFCS a organisé au profit de ses licenciés une sortie de fin de saison au Puy du Fou, réunissant plus de 120 participants (enfants, éducateurs et membres du bureau). Ce fut l'occasion de passer un agréable moment et découvrir le plus beau parc du monde et ses attractions, une manière de remercier l'ensemble de nos adhérents pour la saison passée à nos côtés.



La saison 2015/2016 s'annonce sous de belles couleurs. Créé en 2012, le GJFCS en cœur de Saintonge est un groupement de jeunes des catégories U6 à U18, regroupant plus de 170 enfants issus des villages de Trizay, Beurlay et Saint-Porchaire et ses alentours, malgré des contraintes parfois difficiles de nos instances, le GJFCS progresse d'année en année sur ses effectifs et son encadrement (plus 20 %/an).

Ayant obtenu les labels École de football et École de football Féminin (Avec la particularité d'avoir au sein des ses effectifs des équipes exclusivement féminines) par la Fédération française de football, les enfants sont encadrés par des éducateurs pour la plupart diplômés.

A ce titre, le GJFCS profite cette saison, des formations organisées par le district au sein de nos clubs respectifs, ce qui permettra de former la plupart de nos éducateurs soit afin d'obtenir un premier niveau de formation ou de parfaire les éducateurs déjà diplômés.

Dans le cadre de la nouvelle Labellisation mise en place par la FFF, le GJFCS soucieux de poursuivre sa démarche de développement à adhérer au « Projet Éducatif Fédéral ». « Ce dispositif à vocation à promouvoir les valeurs éducatives de notre sport, il constitue un outil précieux et efficace qui va contribuer à aider les clubs dans leur structuration, mais surtout dans la formation des licenciés ». Les valeurs portées par ce projet sont « Plaisir/Respect/Engagement/Tolérance/Solidarité ». « L'objectif est d'accompagner tous les jeunes licenciés garçons et filles dans leur construction d'hommes et de femmes bien au delà de leur simple progression sportive ».

Nous comptons donc sur le soutien de tous pour mettre en œuvre ce beau projet.

♦ LES DATES À RETENIR POUR LA SAISON :

- **Mercredi 2 décembre 2015** : Remise de distinction École Féminine de Football par le président de la Ligue du Centre Ouest à Trizay.
- **Vendredi 11 décembre 2015** : Soirée spectacle de Noël au profit des enfants et parents du GJFCS, 19h30 salle des fêtes de Trizay.
- **Samedi 27 Février 2015** : Organisation d'un LOTO à la salle des fêtes de Pont l'abbé d'Arnoult organisé par ZORO.
- **Samedi 19 Mars 2015** : Sortie Match de LIGUE 1 GIRONDINS DE BORDEAUX/BASTIA
- **Vendredi 8 Avril 2015** : Sortie Match de LIGUE 2 : NIORT/LENS
- **Samedi 11 Juin 2015** : TOURNOI DU GJFCS à Trizay

Le GJFCS remercie l'ensemble de ses membres et partenaires qui apportent leur soutien tout le long de la saison.

L'ensemble du GJFCS tient à apporter un hommage particulier à nos deux petits anges Elana et Dimitri qui nous ont quittés trop rapidement. Toutes nos pensées vont vers leurs familles auxquelles nous apportons tout notre soutien. Dimitri fut éducateur au sein du GJFCS, les parents d'Elana sont : Laurent éducateur U12 et Virginie membre du bureau du GJFCS.

Pour tous renseignements et inscriptions pour la saison veuillez contacter :

Olivier CAUSEUR
GJFCS : Groupement des Jeunes Footballeurs
en Cœur de Saintonge
tél. 06 03 76 22 58
olivier.causeur@sfr.fr

<http://gjf-encoeurdesaintonge.footeo.com/>

FOOTBALL - CS TRIZAY

♦ BILAN SENIORS/VÉTÉRANS/FOOT LOISIRS - UNE NOUVELLE SAISON - UN NOUVEAU CHAMPIONNAT

Dès le 31 juillet, les joueurs du CS Trizay ont rechaussé les crampons avec enthousiasme. Tous avaient un réel plaisir de se retrouver ensemble après une saison 2014-2015 exceptionnelle à la fin de laquelle les deux équipes seniors sont montées en division supérieure. Mehdi ASSAOUI, qui a été conforté dans ses fonctions d'entraîneur à l'intersaison, a réservé aux joueurs une intense préparation physique ainsi que des matchs amicaux contre des équipes supérieures au cours du mois d'août afin de commencer de la meilleure des manières le championnat de 3^e division et de 4^e division.

En 3^e division, l'équipe fanion, après 7 rencontres, totalise 6 victoires et 1 défaite. Elle se place 2^e du championnat derrière l'équipe de Bourcefranc 1, invaincue à ce jour. Les résultats sont très encourageants. Le CS Trizay a dû faire face à un nombre important de joueurs blessés en ce début de saison. Nous avons pu dénombrer jusqu'à 8 joueurs absents de l'équipe première certains dimanches. C'est pourquoi, l'entraîneur a dû composer ses équipes avec certains joueurs de l'équipe réserve qui ont su être à la hauteur à chaque rencontre que ce soit en coupe et/ou en championnat. Après ses défaites au premier tour de la coupe du Centre Ouest et de la coupe Aristide Métaeyer, l'équipe 1^{re} est reversée en challenge Charente-Maritime où elle rencontrera au 1^{er} tour l'équipe de Fouras/Saint-Laurent-de-la-Prée 1.

L'équipe Réserve qui évolue désormais en 4^e division a été tributaire des absences et blessures des joueurs de l'équipe 1^{re} en septembre et en octobre. Willy JOBARD qui suit fidèlement l'équipe le dimanche a eu parfois de grandes difficultés pour aligner 11 joueurs sur le terrain. Un grand merci aux vétérans et aux joueurs de Foot Loisirs qui ont prêté main-forte à l'équipe certains week-ends. L'équipe se classe actuellement 11^{ème} mais les progrès du groupe peuvent permettre d'espérer un meilleur classement.



Le CS Trizay va retrouver un effectif plus conséquent avec le retour des blessés et la signature de nouveaux joueurs très récemment. Cette situation laisse présager une deuxième partie de saison plus sereine et peut-être ponctuée de belles surprises.

L'équipe vétérans a également repris la compétition dès le début du mois de septembre. Elle se classe actuellement 9^{ème} avec 5 défaites et une très belle victoire face à l'équipe de Soubise. L'équipe souffre également d'un effectif très resserré qui la dessert face à des équipes bien plus fournies en joueurs.



L'équipe Foot loisirs a repris ses entraînements tous les vendredis soirs depuis la fin du mois d'août sous la houlette de Stéphane BOLEAU et de Frédéric DANTON. De plus en plus de joueurs sont intéressés par cette formule « loisirs » où il n'y a aucun enjeu sportif hormis celui de se faire plaisir sur le terrain et de partager un bon moment avec ses copains. Un match amical est organisé tous les mois contre d'autres équipes loisirs du département.

Le CS Trizay peut accueillir de nouveaux joueurs à n'importe quelle période de l'année. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter le Président, Stanislas CAILLAUD au 06 08 02 93 30.

♦ REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN :

La Mairie de Trizay a financé la remise en état du terrain devant les buts à onze ainsi que l'accès au terrain devant les vestiaires. Les dirigeants remercient le Conseil Municipal pour cet investissement.

♦ UN ARBITRE AU TOP - YOHANN TEXIER :

Yohann TEXIER est l'arbitre du CS Trizay depuis la saison 2002-2003. Depuis cette date, il a gravi tous les échelons du corps arbitral au sein du district. Aussi, en juin 2015, Yohann a fini major de la catégorie « 1^{re} division » suite à ses brillantes performances pratiques et/ou théoriques. Pour cette occasion, Yohann TEXIER a été publiquement mis à l'honneur lors de la réunion de la commission des arbitres du district lors de sa réunion du samedi 20 juin 2015 à Gémovac. Le CS TRIZAY lui adresse ses plus sincères félicitations pour cet excellent classement qui lui ouvre ponctuellement les portes de l'arbitrage en Ligue.

◆ HOMMAGE À DEDÉ DURAN :

Le CS TRIZAY n'oublie pas Dédé DURAN qui nous a quittés en juin dernier. Dédé a joué pendant de nombreuses saisons à Trizay au cours des années 70-80. Le club témoigne sa plus grande sympathie à sa famille et à Stéphane DURAN, son fils et joueur au CS Trizay.

◆ AGENDA 2015-2016 :

- Réveillon du Nouvel An : le 31 décembre 2015, à 20h30 à la salle des fêtes de Trizay
- Loto du CS Trizay, le 26 mars 2016 (*sous réserve de modifications*)
- Tournoi entre amis : le samedi 4 juin 2016 à 13h30 suivi d'un repas ouvert à tous à 20h30
- Assemblée Générale : juin 2016 à 18h30 (*jour à définir*)

A l'approche de cette fin d'année, le C.S. TRIZAY vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2016

Pour tout renseignement :

Stanislas CAILLAUD, Président, au 06 81 87 70 09.

Vous pouvez également nous retrouver

sur le site internet du CS Trizay : www.cstrizay.footeo.com

ANCIENS COMBATTANTS



Une météo plus que clémente, voir insolente pour la saison encourageait s'il en était besoin la ferveur de la population du village et hameaux, toutes générations confondues, nombreuse dans sa participation, sur l'invitation de la municipalité, à

participer à la célébration et au devoir de mémoire rituel en ce 11 novembre 2015.

Citons les représentants des associations locales d'anciens combattants et autres, ainsi que la présence bienvenue et appréciée, en tenue, de personnels, officier supérieur et sous-officier, féminin et masculin d'active et réserve (Terre, Air, Mer), résidents de notre village,

Face au monument aux Morts, après le dépôt de gerbes, par Mme Martin Solange, conseillère municipale pour la municipalité, Louis Delalonde enseigne de vaisseau (ER) pour les anciens combattants, assistés par des enfants du village, M. Doublet, maire- sénateur honoraire, lut le message du jour de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, suivi de l'appel des « Morts pour la France » de la commune.



De part et d'autre du monument aux morts, les drapeaux de la commune, abaissés, (Porte-drapeaux : MM. Beaufour et Moulin) au son de la sonnerie aux morts, suivie de la Marseillaise, rendaient les honneurs, en cette cérémonie et période de commémoration du centenaire de la guerre 14/18. Rappelant et ravivant l'époque, le « chant du départ » paroles et musique clôturait la cérémonie.

A la suite, Le pot de l'amitié offert par la municipalité, servi en mairie, salle du conseil réunissait dans la convivialité l'ensemble des nombreux participants.

Ce jour, également, sympathisants et membres de notre section locale des ACPG se sont retrouvés salle des fêtes d'Echillais autour d'un excellent repas, associés avec les anciens combattants et amis de ce village.

L.T. – J.M.W.



MAIRIE	
Horaires	Lundi au Jeudi : 14 h 00 - 18 h 00 Vendredi : 15 h 00 - 19 h 00
Contacts	Téléphone : 05 46 82 01 81 Fax : 05 46 82 13 47 E-mail : mairie.trizay@wanadoo.fr accueil.trizay@orange.fr Site internet : http://www.trizay.com

LA POSTE	
Horaires	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14 h 30 - 18 h 00 Mercredi : 09 h 00 - 12 h 30 Samedi : 09 h 00 - 12 h 00
Contacts	Téléphone : 05 46 82 00 82

DÉCHETTERIE	
Horaires	Lundi au Samedi : 09 h 00 - 11 h 50 13 h 15 - 17 h 30
Contacts	Téléphone : 06 28 98 13 16

NUMÉROS UTILES	
Communauté de Communes : 05 46 95 35 83	
Gendarmerie Saint-Porchaire : 05 46 95 60 03	
Dépannage EAU - La SAUR : 05 81 31 85 01	

SERVICES D'AIDE A LA PERSONNE	
ADMR Pont l'Abbé : 05 46 97 06 28	
ADCR Pont l'Abbé : 05 46 97 13 96	
AIDER 17 Saintes : 05 46 97 50 88	
Assistante sociale MSA : 05 46 97 50 50	
Assistante sociale : 05 46 92 38 38	

Accueillir, écouter, accompagner les jeunes de 16 à 25 ans
Mission locale - 15 rue de l'Europe - 17100 Saintes : 05 46 97 49 50

TRANSPORT A LA DEMANDE - 0 811 36 17 17 (prix d'un appel local)				
Réservez votre voyage : inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00. Notre opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile et vous confirmera l'heure d'arrivée de votre trajet. Pensez à réserver votre retour si besoin				
Vous allez à :	Arrêts ou établissements de destination	Quels jours ?	Arrivée à destination	Départ vers votre domicile
Saintes	Cours National, Fief de Montlouis, Gare SNCF, Centre Hospitalier.	Mardi	9h	11h
		Mercredi	14h	16h
Rochefort	Pôle emploi, CPAM, Roy Bry, Centre Hospitalier, Gare SNCF.	Mercredi	14h	16h
		Samedi	9h	12h
Saint-Porchaire	Place Eugène Bézier, service social et banque alimentaire.	Mardi	9h	11h
		Jeudi	9h	11h
	Tout public	Moins de 26 ans	Tarifs Solidarité Transport *	
Aller simple	2,50 €		1€	
Pass journée	4,80 €	3,80 €	1,50 €	
* Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport émise par le Conseil général de la Charente Maritime : informations au 05 46 31 75 13.				

C'était en 2005...



...la fête des écoles.

